



Pour un Rattrapage Général de nos Salaires, Rendez-vous mardi 14 février 10h !

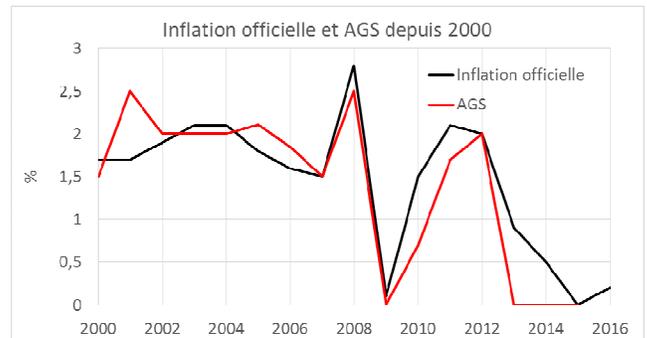
La teneur du discours de la direction lors de la première réunion des Négociations Annuelles Obligatoires n'augure rien de bon concernant les Augmentations Générales de Salaires (AGS) cette année. Une deuxième réunion aura lieu lundi 13 février.

Nous appelons dès maintenant les salariés à se réunir nombreux le lendemain, mardi 14 février, pour partager ce qu'il s'y sera dit (un élu de Lardy participe à la délégation CGT).

Il faudra que nous y montrions notre mécontentement face au blocage de nos salaires depuis 2012. Car ce ne sont pas les Augmentations Individuelles et les primes d'intéressement qui sont à même de compenser les années de serrage de ceinture. Il n'y a que des AGS conséquentes pour toutes les catégories qui permettront de le faire.

Pour un rattrapage général de nos salaires

Nos salaires bloqués depuis 2012 et les AGS plus faibles que l'inflation officielle depuis 2009 ont entamé notre pouvoir d'achat. Le manque à gagner par rapport à l'inflation officielle (dont on sait qu'elle ne représente qu'une partie de l'augmentation du coût de la vie) s'élève à plus de 3% depuis 2009, voir graphique ci-contre.



L'inflation officielle annoncée pour 2016 reste faible (0.6% en décembre 2016 et 0.2% en moyenne sur l'année) mais les prévisions d'inflation pour 2017 sont plus élevées (1.1%). Va-t-on laisser nos salaires décrocher alors qu'il faudrait au contraire leur faire rattraper le temps perdu ?

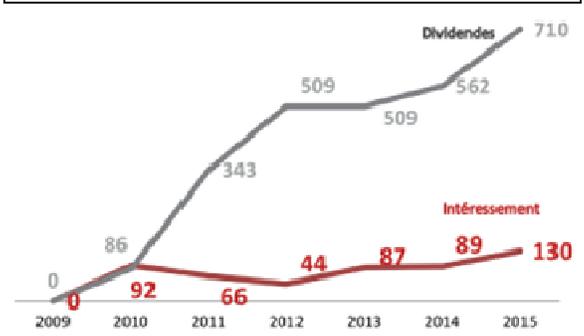
L'inflation officielle annoncée pour 2016 reste faible (0.6% en décembre 2016 et 0.2% en moyenne sur l'année) mais les prévisions d'inflation pour 2017 sont plus élevées (1.1%). Va-t-on laisser nos salaires décrocher alors qu'il faudrait au contraire leur faire rattraper le temps perdu ?

Le constat est simple et les résultats financiers qui seront annoncés demain le montreront à qui veut le voir : en réduisant les effectifs et en bloquant nos salaires, la direction est parvenue à augmenter ses profits et la part des richesses qui vont dans la poche des actionnaires (par la valeur de l'action et les dividendes). Pour récupérer notre dû, pour que le fruit de notre travail ne soit pas accaparé par une minorité, il faut des AGS conséquentes.

Des actionnaires très très intéressés...

A ce titre, la hausse prévisible de la prime d'intéressement financier (qui est à pondérer par la baisse annoncée de la prime intéressement local) ne doit pas masquer la réalité. Ces primes aléatoires, qui ne valent que pour l'année en cours et n'impactent pas les salaires futurs, c'est ce que la direction daigne octroyer aux salariés une fois qu'elle a déjà grassement servi les actionnaires et les hauts dirigeants. Il n'y a qu'à comparer l'évolution des dividendes et du montant de la prime intéressement depuis 2009 pour s'en rendre compte.

Evolution dividendes et Intéressement financier



Ces primes aléatoires, qui ne valent que pour l'année en cours et n'impactent pas les salaires futurs, c'est ce que la direction daigne octroyer aux salariés une fois qu'elle a déjà grassement servi les actionnaires et les hauts dirigeants. Il n'y a qu'à comparer l'évolution des dividendes et du montant de la prime intéressement depuis 2009 pour s'en rendre compte.

Quand un banquier calcule le montant maximal des mensualités d'un crédit, il ne prend pas en compte les primes d'intéressement. Même chose pour le calcul de la retraite.

Alors, allons-nous longtemps nous satisfaire de ces primes sans lendemain et qui sont octroyées une fois que d'autres se sont déjà bien servis ?



Diviser pour mieux régner

Depuis maintenant de nombreuses années, la direction souhaite supplanter les AGS par des Augmentations Individuelles. Elle y voit de nombreux intérêts... pour elle-même :

- Laisser espérer que c'est par le mérite individuel qu'on peut aspirer à voir son salaire décoller :

- Dans nos métiers coopératifs et techniques, c'est mensonger et cela peut conduire à des comportements désagréables et même contre-productifs pour l'efficacité globale

- Masquer le fait historique que ce sont les luttes collectives qui ont permis de rééquilibrer en faveur des salariés leur part dans la répartition des richesses créées

- Justifier les écarts abyssaux de rémunérations entre le haut de la pyramide (C. Ghosn et les dirigeants) et le bas de pyramide, c'est-à-dire l'immense majorité des salariés :

- Ghosn justifie ses rémunérations par son propre « talent » visiblement unique. Sa considération pour notre « talent » à nous se limite aux quelques miettes d'AI saupoudrées chaque année... Avec les futures normes de dépollution et les programmes aux délais tendus et aux enjeux techniques complexes, il devrait considérer notre travail avec bien plus d'intérêt, notre ras-le-bol pourrait lui coûter très cher !

Trop, ce n'est pas encore assez pour certains

L'Assemblée Générale des actionnaires de Renault a été repoussée cette année à juin (soit après les élections présidentielles). Ghosn fait-il le pari d'un gouvernement moins « sourcilleux » avec ses rémunérations ?

Cela décale en tout cas le versement des dividendes 2017 de Renault mais ne change rien au fait que leur montant va de nouveau augmenter.

Celui de l'an dernier était de 710 millions d'euros. Un montant qui représenterait pour les 120 000 salariés de Renault dans le monde... 500 euros en plus par mois sur leur salaire !



Notre capacité à exprimer collectivement notre mécontentement et à nous mobiliser tous ensemble sera plus déterminante pour nos salaires que tous les sacrifices personnels que nous pourrions faire pour aller « au-delà des attendus de nos postes ».

Pour partager les informations de la deuxième réunion de négociation (de la veille) et réclamer des AGS pour tous et à même de compenser les années de serrage de ceinture, nous devons être nombreux et déterminés.

Rendez-vous devant le centre de Lardy

Mardi 14 février à 10H00 devant l'entrée principale du CTL

Dossiers CEF : Renault définitivement condamné à rendre plus de 80 jours à des salariés de Lardy

Le compteur CEF était issu de la réduction du temps de travail de 1999. Pour baisser le nombre de jours de RTT qu'elle nous devait, la direction avait placé 20 min de pause/jour et avait créé un compteur CEF de 4 jours/an (Compte Epargne Formation). Et en plus, ce compteur ne pouvait être utilisé que pour des formations liées au travail : au lieu d'être en RTT, on était... en formation « boulot » !

En 2013, La CGT-Lardy avait proposé par tract aux salariés de mener une action contre la direction pour récupérer les heures indûment débitées du CEF. Aux Prud'hommes d'Evry puis devant la Cour d'Appel de Paris, les jugements ont été favorables aux 9 salariés qui ont monté un dossier. Ce jugement a été définitivement entériné par la Cour de Cassation par un arrêt du 19 janvier 2017. Les salariés ont récupéré en moyenne 10 jours chacun !

Cette victoire montre que des salariés informés et organisés peuvent faire respecter leurs droits. A l'inverse, de trop nombreux salariés ont cédé aux menaces de suppression des jours du compteur transitoire fin 2016 par Renault.

Alors, informez-vous (aussi avec nos tracts !) et, pour faire respecter vos droits, n'hésitez pas à nous contacter !